



Infos Projet

**Rues du 8 Mai 1945, de la Boube, place des Buers :
l'aménagement est lancé !**

> Juin 2021 - 2024





Aménagements autour et sur la place des Buers

Les travaux : programme détaillé

Le réaménagement des rues du 8 Mai 1945, de la Boube et de la place des Buers avance !

Pour limiter les nuisances liées aux chantiers, il se déploie par secteurs géographiques. Dès mi-mai, la base-vie du chantier a été installée place des Buers.

PLACE DES BUERS

> mi-mai 2021 jusqu'en 2023

> Réalisations :

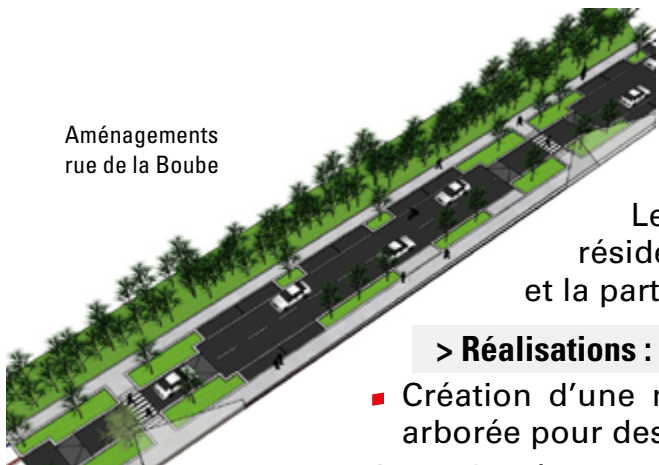
- Mise à niveau des trottoirs
- Plantation de 20 arbres, 6 bandes végétalisées et d'une pelouse, en 2023
- Installation de jeux à grimper et d'un toboggan
- Équipement de bancs et tables à la disposition de tous dès 2023

> Conséquences :

- 6 arbres abattus (mise à niveau des trottoirs). De nombreux arbres sont plantés après les travaux.
- Les piétons et riverains pourront circuler, tout au long de l'évolution du chantier. **Veillez à suivre les cheminements sécurisés et balisés.**



Aménagements
rue de la Boube



RUE DE LA BOUBE ET SON PROLONGEMENT

> 2021 jusqu'au 1^{er} trimestre 2022

Les travaux concernent la partie nord située entre la résidence la Boube et l'immeuble 6/8 rue de la Boube et la partie Est située au pied du talus du périphérique.

> Réalisations :

- Création d'une nouvelle voie publique sécurisée en zone 30 et arborée pour desservir la résidence Pranard
- 120 arbres plantés
- 9 plateaux surélevés pour une circulation alternée
- Aménagement en sens unique entre le 51 et le 59 de la rue du 8 Mai 1945, avec la création d'un double sens cyclable
- Réorganisation des places de stationnement le long de la rue

> Conséquences :

- Le début de la rue de la Boube restera ouvert à la circulation des riverains : piétonne et en voiture. Le stationnement sera interdit et les circulations des usagers seront modifiées suivant l'avancement du chantier
- Le reste de la rue de la Boube et son prolongement seront fermés
- 6/8 rue de la Boube et le Citystade, l'accès ne sera possible qu'à pied
- Rue du 8 Mai 1945, l'accès des véhicules pour les allées 41 jusqu'à 57 de la résidence Pranard, se fera uniquement par le cœur de la résidence.

RUE DU 8 MAI 1945 ENTRE LES RUES RENÉ ET ROCARD

> mi-juin 2021 et jusqu'au 2^{ème} trimestre 2022

> Réalisations :

- 600 mètres de bandes cyclables aménagées
- 30 arbres plantés et 20 conservés
- Plateaux surélevés pour sécuriser les traversées piétonnes
- Stationnements en alternance avec des plantations
 - Installation de 4 silos à verre enterrés

> Conséquences :

- La circulation depuis le rond-point Charles de Gaulle vers la place des Buers sera barrée après l'accès au périphérique
- La circulation ne se fera que dans le sens sud-nord de la rue René jusqu'à l'accès au périphérique. Suivre les déviations par l'avenue Roger Salengro et les rues Château Gaillard et Michel Dupeuble.
 - La circulation des cyclistes est maintenue à double sens
 - Déplacements piétons maintenus de chaque côté de la rue avec une modification au fur et à mesure de l'avancement du chantier
 - Interdiction de stationner durant le chantier
 - Déviation de la ligne C17 et déplacements d'arrêts.

Connectez-vous sur tcl.fr



Calendrier des travaux 2019/2024



2019

- réalisation des aménagements cyclables

Été 2020 - Hiver 2021

- **travaux d'aménagement** de la rue du 8 mai 1945 entre les rues Dupeuble et Proudhon.

2021 - 4^e trimestre 2022

- été 2021 > printemps 2022 : travaux de réseaux
- printemps 2022 > fin Aout 2022 : aménagement
- automne 2022 : plantations

Juin 2021 - 1^{er} trimestre 2022

- **travaux d'aménagement** de la rue de la Boube parties Est et Nord
- mai 2021 à 2^e trimestre 2023 : aménagement de la place des Buers

Juin 2021 - 2^e trimestre 2022

- **travaux d'aménagement** de la rue du 8 mai 1945 entre la rue Rocard et la place des Buers.

1^{er} trimestre 2022 - 4^e trimestre 2022

- **travaux d'aménagement** de la rue du 8 Mai 1945 entre l'avenue Salengro et la rue de la Boube.

2^e trimestre 2022 - 2^e trimestre 2023

- **travaux d'aménagement** de la rue du 8 mai entre les rues René et Dupeuble.

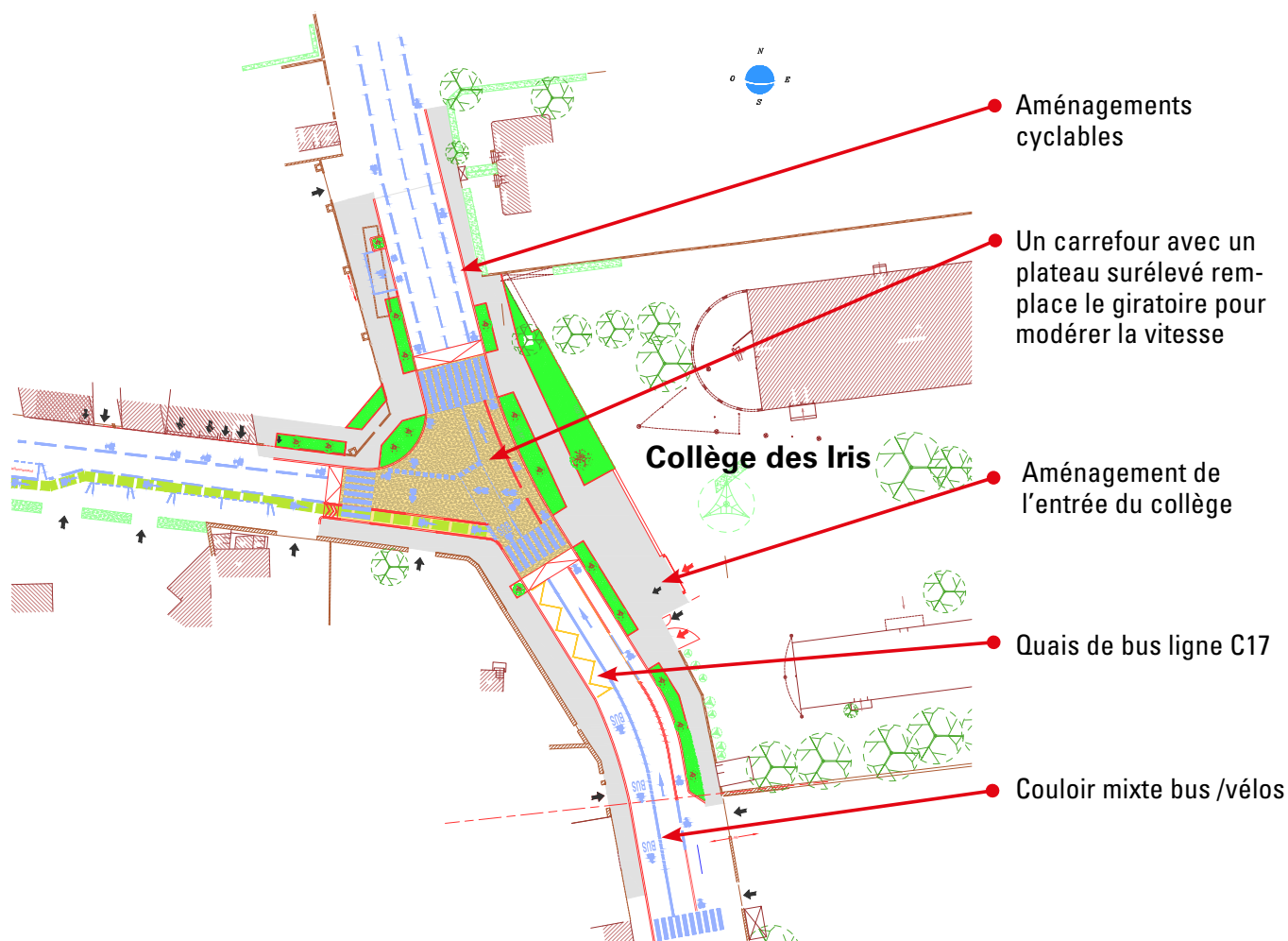
Horizon 2024 :

- achèvement du prolongement de la rue de la Boube.

AUTOUR DU COLLÈGE DES IRIS

> Été 2021 jusqu'à l'automne 2022

- Les travaux auront lieu de préférence pendant les périodes de vacances scolaires.



Les élèves empruntent souvent en groupe, la rue du 8 Mai 1945 et la rue Francis de Pressensé.

Le réaménagement va permettre d'améliorer et sécuriser leurs déplacements en :

- supprimant le giratoire, et les feux associés, au profit d'un simple croisement en « T » avec un plateau surélevé pour modérer la vitesse des véhicules;
- adaptant les 3 traversées existantes aux habitudes des piétons;
- permettant au bus C17 d'emprunter la partie sud de la rue Francis de Pressensé dans les deux sens, en lien avec le projet du Sytral et de la ville. Objectif : un itinéraire plus direct.

Des aménagements complémentaires

Depuis les dernières réunions publiques le projet s'est étoffé pour sécuriser les abords du collège des Iris et tenir compte du projet de tramway T9, à la hauteur du rond-point Charles de Gaulle. On vous explique ce qui change.

SUR LE ROND-POINT CHARLES DE GAULLE

Le réaménagement du rond-point est différé. En effet, celui-ci sera impacté par les travaux du tramway T9 dont l'achèvement est attendu en 2026. En attendant, la Métropole de Lyon :

- réalise des aménagements cyclables sur le rond-point pour garantir la continuité des déplacements,
- pose un revêtement provisoire sur les trottoirs et les pistes cyclables impactés par les travaux du tramway sur la partie nord de la rue du 8 Mai 1945, et l'avenue Roger Salengro,
- aménage la placette située à l'angle de l'avenue Roger Salengro et de la rue du 8 Mai 1945.

AUTOUR DU COLLÈGE DES IRIS

Plus de 700 élèves sont accueillis quotidiennement dans cet établissement. Il est nécessaire de sécuriser les abords de l'établissement.

> En créant un parvis piéton et paysager devant l'entrée du collège

- encore plus de végétation pour apporter de la fraîcheur l'été
- 1 circuit balisé pour sécuriser les accès des élèves

> En rendant les itinéraires des piétons et cyclistes plus sûrs, plus confortables et plus faciles à suivre.



Le projet et les travaux : mode d'emploi

Dans le cadre de la transformation urbaine du quartier des Buers, le réaménagement des rues et espaces publics le long de l'avenue du 8 Mai 1945, commencé en 2019 se poursuit jusqu'en 2024.

Demain apaisé, doté d'une ambiance plus végétale, et moins polluée, il fera bon vivre dans le quartier. On pourra s'y déplacer en toute sécurité, à pieds ou à vélo.

LE PAYSAGE DU QUARTIER DEMAIN...

> **280 arbres** plantés et des espaces végétalisés



> **2,3 km** d'aménagements cyclables



> Des **traversées piétonnes plus sûres** grâce à des plateaux surélevés



> Des **abords d'école sécurisés et apaisés** :
groupe scolaire Jean Moulin et collège des Iris



> Un **stationnement réorganisé**, laissant plus de place au végétal et au stationnement cyclable. Et mise aux normes des places réservées aux personnes à mobilité réduites



... ET DES ESPACES PUBLICS REAMENAGÉS :

> **Place des Buers :**

Des jeux et un mobilier pour une pause adaptée aux adultes comme aux enfants,

> **Rue de la Boube :**

Restructurée et prolongée pour mieux desservir la résidence Pranard et apporter plus de sécurité aux riverains.

Les partenaires du projet : qui fait quoi ?

- > **La Métropole de Lyon** : maîtrise d'ouvrage globale du projet et coordination des chantiers pour les rues du 8 Mai 1945, de la Boube et place des Buers.
- > **La ville de Villeurbanne** : finance et gère l'éclairage public, les espaces verts et les aires de jeux.
- > **L'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse** : co-finance une meilleure gestion des eaux pluviales.
- > **L'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU) et Action Logement** : apportent également un financement (renouvellement urbain important du quartier des Buers).

AUTOUR DU RÉAMÉNAGEMENT DU QUARTIER

Aujourd'hui, le quartier des Buers fait l'objet d'un vaste projet de réaménagement, porté par la Métropole de Lyon, la ville de Villeurbanne et Est Métropole Habitat. D'ici 2026 il prévoit :

Un meilleur confort de vie pour les habitants

- 497 logements réhabilités (intérieurs et extérieurs) et + de 700 logements neufs
- un parc de 4300 m² avec une aire de jeux pour les enfants et des espaces de détente créée en 2019

Des services et des commerces pour dynamiser le quartier

- un pôle petite enfance avec crèche, relais d'assistants maternels et accueil de loisirs pour les 3-5 ans (2020)
- un pôle économique (5000m²) regroupant bureaux, activités artisanales et services publics (2025)

L'agence de l'eau accompagne les opérations de désimperméabilisation des sols. Les avantages sont multiples ! Laisser l'eau s'infiltrer là où elle tombe, c'est d'une part faciliter la recharge des nappes et d'autre part désengorger les réseaux d'assainissement et éviter leur débordement qui pollue les nappes et les rivières. C'est aussi bon pour les finances locales : l'eau infiltrée n'aura pas à être traitée dans les stations d'épuration. C'est enfin préparer les villes au changement climatique en luttant contre les îlots de chaleur.

L'agence de l'eau est un établissement public de l'État qui œuvre pour la protection de l'eau et des milieux. Elle perçoit des taxes sur l'eau payées par tous les usagers et les réinvestit auprès des maîtres d'ouvrages (collectivités, industriels, agriculteurs et associations) selon les priorités inscrites dans son programme «Sauvons l'eau 2019-2024».

Plus d'information sur www.eaurmc.fr